Communiqué de presse

Alors que les besoins d'ouvertures de classes sont nombreux dans le département, l'Inspecteur d'Académie a manifesté tout son mépris du dialogue social en refusant de s'exprimer sur quelque situation que ce soit lors de la première réunion consacrée à la préparation de la rentrée 2025 dans les écoles des Alpes de Haute-Provence.

Nous dénonçons cette attitude qui ne peut que générer inquiétudes et crispations auprès de la communauté éducative dans son ensemble, parents, élus locaux, enseignants.

Avec une dotation départementale de seulement 1 poste, le DASEN refuse de dire comment il compte trouver les quinze postes manquants pour répondre aux besoins.

Envisage-t-il quinze fermetures de classes ? Et où ? Son silence laisse planer le doute.

Pour parachever son simulacre de dialogue social, l'Inspecteur d'Académie souhaite la tenue du CDEN de carte scolaire le lendemain de la tenue du CSA départemental, instance au cours de laquelle il présentera son projet, le 25 février 2025. S'il souhaitait empêcher toute mobilisation des parents et élus il ne s'y serait pas pris autrement.

C'est pourquoi nous appelons la communauté éducative à se mobiliser dès maintenant pour empêcher ce passage en force.

Les écoles nécessitant une ouverture comme toutes celles sur lesquelles peut planer une menace de fermeture doivent s'organiser pour être présentes en masse devant la DSDEN le 25 février prochain dès 9 heures pour faire entendre leur voix.

Nous déposons en ce sens un préavis de grève départemental pour permettre à tous les personnels qui le souhaitent de se mobiliser.

Ouvertures nécessaires rentrée 2025
- Confirmation de l'ouverture provisoire Oraison mater - La Luquèce maternelle - Jausiers - La Brillanne - Corbières - Manosque Les Plantiers maternelle - Volonne Maternelle - Volx maternelle - Pierrevert maternelle - Gréoux - Manosque Les Plantiers élémentaire - Sainte-Tulle - Oraison élémentaire

- ULIS-école bassin Manosquin - 1/2 poste UPE2A Malijai - 1/2 poste UNAPÉI à Manosque (Orange bleue)
Total : 16 postes
Dotation départementale : 1 poste

Nous avons naturellement rappelé les besoins de postes de remplaçants et en RASED, et souligné que l’embauche de 14 contractuel·les montrait bien que les besoins existent et que la dotation est largement insuffisante.